

Tarnac, moulins et rochers



Visorando



Randonnée n°323206

Une randonnée proposée par pazkale

Très belle randonnée qui vous fait remonter à la source de la Vienne près du village de Servières et traverser la Chandouille sur des ponts planches, ponts en pierres de granit.

Durée :	4h10	Difficulté :	Moyenne
Distance :	12,19 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	237 m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	240 m	Région :	Massif central
Point haut :	814 m	Commune :	Tarnac (19170)
Point bas :	641 m		

Description

(D/A) De la Place de l'Église de Tarnac, prenez la route de Peyrelevade à droite de l'église sur 800 mètres.

(1) Après la dernière maison, prenez le chemin à droite direction "Chez Troussas". Suivez ce chemin étroit qui monte en forêt, puis qui devient plus large en terrain déboisé. Après une maisonnette en pierres, continuez tout droit sur le large chemin en montant. Le chemin se rétrécit de nouveau alors qu'il repasse en sous-bois.

(2) Après 45 minutes de marche, prenez le chemin à droite et montez tout droit sur 20 mètres. Puis tournez sur le chemin qui redescend vers la droite. Vous longez alors une prairie que vous contournez par la droite, en formant une grande boucle.

(3) Au prochain carrefour, tournez à gauche en suivant toujours la direction "Chez Troussas". Prenez encore à gauche 500 mètres plus loin sur la route bitumée qui monte sur 100 mètres et traversez le Hameau "Chez Troussas". Peu après, au croisement, suivez en face un large chemin qui vous mène à la Vienne, juste avant Servières.

(4) Après avoir traversé la Vienne sur un pont métallique, montez à gauche sur un chemin étroit pour aboutir à un croisement à l'entrée de Servières.

(5) Tournez à gauche sur un large chemin sur 150 mètres. Puis tournez à gauche sur un petit chemin en pente, entouré de murets en pierres, avec un panneau indiquant "Rochers de Servières". Suivez ce chemin étroit qui descend vers la Vienne qui serpente en bas. Longez la rivière jusqu'à un carrefour qui vous propose soit de suivre une voie dallée à gauche, soit un parcours à gauche au milieu des fameux gros rochers de Servières, que je vous conseille. Puis vous passez devant une ruine de moulin avec sa meule en pierre encore en place. Continuez en montant dans la forêt.

(6) Au carrefour, tournez à gauche direction "Le Trech" puis traverser la Chandouille sur 3 ponts planches, en pierres plates. Continuez ce chemin qui vous amène à un croisement avec la D109 à l'entrée du Trech. Traversez la route et poursuivez tout droit pour traverser le bourg en suivant la route principale. À la fin du bourg, prenez à droite puis à gauche juste après, sur un chemin. Suivre ce chemin jusqu'à un carrefour.

(7) Prenez à gauche en direction de "Tarnac", puis continuez sur la route bitumée qui descend. Plus loin, vous longez un prés en surplomb et juste après vous voyez sur votre droite un chalet.

Points de passages

- D/A Place de l'Église de Tarnac**
N 45.681342° / E 1.945891° - alt. 702 m - km 0
- 1 À droite direction "Chez Troussas"**
N 45.68278° / E 1.956072° - alt. 714 m - km 0.88
 - 2 Chemin à droite et montez**
N 45.689766° / E 1.974747° - alt. 779 m - km 2.72
 - 3 À gauche direction "Chez Troussas"**
N 45.685472° / E 1.981929° - alt. 791 m - km 3.59
 - 4 Passerelle - Vienne (rivière) - Affluent de la Loire**
N 45.698931° / E 1.989429° - alt. 758 m - km 5.57
 - 5 À gauche sur un large chemin**
N 45.699976° / E 1.989091° - alt. 764 m - km 5.79
 - 6 À gauche direction "Le Trech"**
N 45.701205° / E 1.977123° - alt. 722 m - km 7.31
 - 7 À gauche direction "Tarnac"**
N 45.700992° / E 1.951921° - alt. 743 m - km 9.57
 - 8 Chemin à droite qui descend en forêt**
N 45.692681° / E 1.952789° - alt. 679 m - km 10.64
 - 9 Pont - Vienne (rivière) - Affluent de la Loire**
N 45.690913° / E 1.953069° - alt. 641 m - km 10.93
- D/A Place de l'Église de Tarnac**
N 45.681304° / E 1.946266° - alt. 703 m - km 12.19

(8) 100 mètres plus loin, tournez à droite dans le sous-bois sur le chemin en pente qui rejoint le Hameau de Pont Lagorce que vous traversez sur une petite route. Passez la grange par la droite puis au lacet suivant quittez la route pour un sentier qui mène vers la Vienne.

(9) Traversez à nouveau la Vienne sur un pont ordinaire et poursuivez tout droit. Le chemin rejoint une route le long d'une belle propriété (à droite) puis rejoint Tarnac et son église(D/A).

Informations pratiques

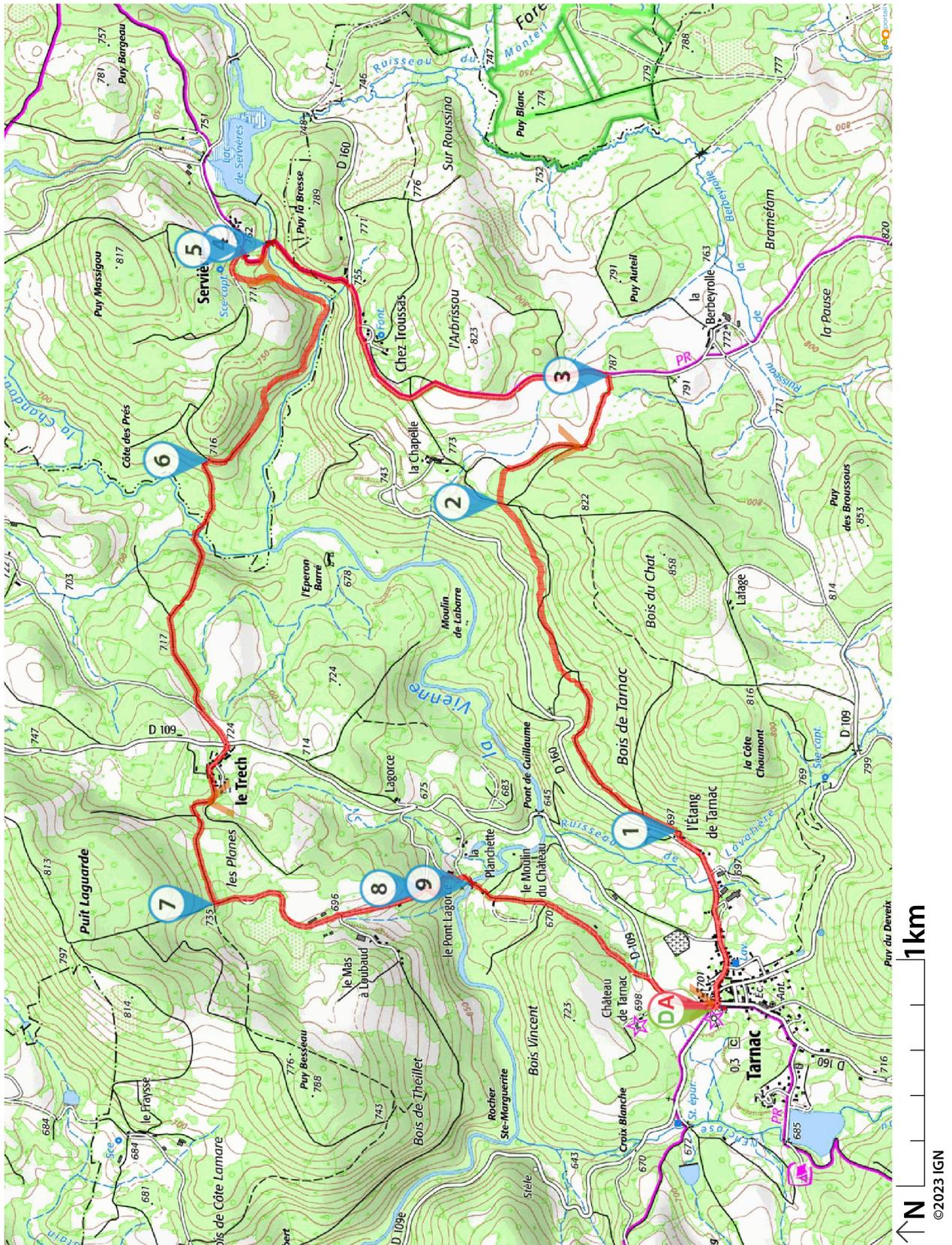
Retrouver cette rando en photos sur le groupe Facebook

<https://www.facebook.com/groups/randonne...>

recherchez LACS DE SERVIÈRES ET DU CHAMMET

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-tarnac-moulins-et-rochers/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.